

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Società svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SSO - Société suisse des officiers

15 mars 2008 au Castelgrande de Bellinzona

Une Société suisse des officiers en bonne forme fête ses 175 ans d'existence

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, *RMS*

La Société suisse des officiers (SSO), d'abord dénommée Société militaire fédérale, fête cette année son 175^e anniversaire. Elle a été créée à Winterthur en 1833 par une centaine de capitaines, de lieutenants, d'aspirants et seulement huit colonels, venus des cantons de Zurich, de Saint-Gall et de Thurgovie. Pour marquer ce jubilé, une publication rassemblant entre autres les contributions de nombreuses sociétés cantonales et sociétés d'armes ou de service va sortir de presse en été 2008.

D'emblée, les fondateurs rejetèrent l'idée d'une société active dans le seul nord-est de la Suisse, ils voulaient «promouvoir la défense de la Confédération dans un esprit de fraternité et de communauté.» Ils organisaient – pour prendre des termes de l'OTAN - des *séminaires d'intégration* des différentes armées cantonales. Chez les élites de la première moitié du XIX^e siècle, une solidarité basée sur des services militaires communs et sur de nombreuses sociétés supra cantonales se substituait à la solidarité patricienne de l'ancien Régime et de la Restauration. La SSO, organe fédérateur national des sections cantonales d'officiers et, depuis 1901, des sociétés d'arme et de service, compte 2600 membres en 1862, 6000 en 1913, 32000 en 1967, 26000 en 1997 et 23000 en 2007.

Indépendante du Département militaire fédéral, elle joue,

Le Castelgrande



entre 1833 et 1874, un rôle important dans le passage d'une défense basée sur des contingents cantonaux, disparates et souvent peu crédibles, à une armée fédérale basée sur le système de milice et le service obligatoire. Durant toute son existence, la SSO contribue à ce que l'armée s'adapte au progrès et aux menaces, développe l'instruction et les activités hors service indispensables dans un système de milice. Elle prend position sur les problèmes de défense et intervient, publiquement ou discrètement, parfois en collaboration avec d'autres associations, auprès des autorités politiques et militaires. Les périodiques qui collaborent étroitement avec elle sont l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* fondée en 1834, la *Revue Militaire Suisse*, créée par le capitaine Ferdinand Lecomte en 1856, et la *Rivista Militare della Svizzera Italiana* qui paraît depuis 1928.

Le président Michele Moor remet son mandat, Hans Schatzmann prend la relève

En 2005, la SSO n'était plus vraiment représentative de l'ensemble des officiers suisses. Le Comité directeur ne comprenait plus de Romands, les Romands brillaient par leur absence aux conférences des présidents et aux assemblées des délégués! Ce fossé s'expliquait par l'attitude du président central sortant d'alors, qui

Le nouveau président de la SSO, le colonel EMG Hans Schatzman (photo : Loretta D'Addamio).



n'utilisait jamais la langue française et n'arrivait pas à s'assurer la collaboration des compatriotes romands.

Il s'agissait, cette année-là, de choisir un nouveau président, trois candidats étaient sur les rangs. Grâce aux votes des sociétés romandes presque unanimes, un Tessinois, le colonel EMG Michele Moor, est élu, un jeune officier de milice charismatique, cadre supérieur dans l'économie privée, qui maîtrise les trois langues nationales et le dialecte suisse alémanique. Pendant son mandat (2005-2008), il réussit à redonner leur cohésion aux officiers suisses. Les Romands reviennent aux assemblées, trois Romands et deux Tessinois acceptent de siéger au Comité central¹.

Sous sa présidence, la SSO n'hésite pas prendre, lorsque cela s'avère nécessaire, le contre-pied des projets ou des réformes qui risquent d'affaiblir la politique de sécurité et l'armée de milice. A plusieurs reprises, Michele Moor doit rappeler que la SSO est une association indépendante du Département de la défense, qu'elle n'a pas à obéir aux ordres de la hiérarchie. Elle contribue à débloquent des situations comme celle qui prévaut après le refus par le Conseil national de l'Etape de développement 2008-2011.

Dans son rapport, le président de la SSO rappelle que, jusqu'en 1995, l'Armée 61 était une composante de la défense dite générale (défense militaire, protection civile, politique étrangère, défense économique, défense psychologique), une politique de sécurité (stratégie) typiquement suisse qui était expliquée à la troupe dès l'école de recrues. L'obligation de servir, les problèmes de défense militaire se situaient dans un contexte global. A l'époque de la réforme «Armée 95», la défense générale passe à la trappe et l'armée se trouve plus isolée, moins soutenue, même par les partis avec lesquels la SSO entretient un dialogue suivi. Il ne faut pas voir l'armée cause des problèmes qui relèvent en réalité de la perte des valeurs, de la société en général et de la politique.

Il faut donner du temps à l'Armée XXI pour se consolider et éviter des réformes précipitées toujours néfastes dans une armée de milice. L'Etape de développement 08/11 a été acceptée parce que la cadence prévue dans le projet initial a été réduite. Il faut encore mettre au point un concept global de sécurité intérieure. La SSO s'est opposée au doublement du pourcentage des militaires en service long et du nombre des effectifs engagés à l'étranger, parce que ces mesures mettaient en danger l'armée de milice. Elle insiste pour que l'arme personnelle soit gardée à la maison. Il serait déraisonnable d'adapter les polices cantonales à de grands événements exceptionnels comme l'Euro 08, il faut favoriser une coopération entre l'armée et les différents concordats de police.

Tous les périodiques militaires suisses, à cause du nombre d'officiers dans l'Armée XXI, vont se trouver face à des problèmes financiers mais le moment des grandes fusions

de titres n'est pas encore arrivé. Le Comité central de la SSO a donc désigné le colonel EMG Roland Beck comme nouveau rédacteur en chef de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* dès le mois de janvier 2008².

En 2008, la SSO s'occupera du remplacement partiel de la flotte d'avions *Tiger*, de la révision de la législation militaire, du Rapport du Conseil fédéral sur la stratégie en matière de politique de sécurité et de la création d'un Département de la sécurité. Elle continuera à concentrer ses efforts sur les conférences des présidents et ses visites auprès des sociétés membres. Elle organisera un séminaire «Partenariat pour la paix à Kriens (16-19 octobre) et un séminaire pour jeunes officiers, toujours à Kriens (14-15 novembre).

Le 15 mars 2008, l'Assemblée des délégués de la SSO manifeste une belle cohésion: les oppositions, les divergences de 2005 sont oubliées. Le rapport d'activité, les comptes, l'élection ou la réélection des membres du Comité central font l'unanimité chez les délégués présents. La SSO doit beaucoup à Michele Moor qui remet son mandat, alors qu'il aurait pu, sans aucune difficulté, en solliciter un second. Il y a renoncé car, d'ici deux années, il siègera peut-être au Conseil national. Aux dernières élections fédérales, Michele Moor était le premier des viennent-ensuite sur la liste PDC au Tessin. Il sera sans doute un député avisé lorsqu'il s'agira de traiter des problèmes sécuritaires et militaires...

Le colonel EMG Hans Schatzmann, seul candidat à la présidence, est élu à l'unanimité des délégués présents. Hans Schatzmann, officier de milice et commandant remplaçant de la brigade d'infanterie 4, est avocat-notaire à Soleure, il habite Wangen an der Aare. Il siège au Comité central depuis 2005 et en assume une des vice-présidences depuis 2007. Parmi ses objectifs, il met en bonne place des relations étroites avec les Romands.

Samuel Schmid: une armée de milice, également dans le futur

Une bonne cinquantaine de délégués, une quarantaine d'invités se retrouvent à Bellinzona pour cette assemblée générale du 175^e anniversaire de la SSO. Parmi ces derniers, le conseiller fédéral Samuel Schmid, le conseiller d'Etat tessinois Luigi Pedrazzini, le commandant de corps Roland Nef, chef de l'armée, le brigadier Martin Chevallaz, commandant de la brigade d'infanterie 2, le divisionnaire Dominique Juillard, président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse* et le colonel EMG Roland Beck, rédacteur en chef de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* et responsable de la publication du 175^e de la SSO.

Après la partie statutaire, Samuel Schmid monte à la tribune pour survoler *175 ans de politique de sécurité suisse*. En souriant, il fait remarquer que la *politique suisse de sécurité modèle 1833* n'est pas apparue miraculeusement comme Athéna, sortie complètement équipée du front de Jupiter. Elle est le fruit d'un très long

¹ Durant la période 2007-2008, le colonel vaudois Denis Froidevaux est le vice-président romand, les colonels EMG Raynald Droz et Robert Riedo (Fribourg), le colonel EMG Hans Georg Lüber (Genève), le colonel Rino Fasol et le major Matteo Cocchi (Tessin) siègent au Comité central.

² L'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* appartient à la SSO, contrairement à la *Revue Militaire Suisse* qui est la propriété des sociétés d'officiers de Suisse romande et du Jura bernois.

développement qui a commencé au XIV^e siècle. Il y a des constantes historiques qu'il convient de ne pas oublier! Samuel Schmid veut une armée de milice, également dans le futur, mais on doit admettre qu'il y a des problèmes de concordance entre la vie professionnelle et les obligations militaires, surtout les services d'avancement des cadres. Comme le président Michelle Moor, il sait qu'«une armée, en particulier une armée de milice, a besoin de phases de stabilité» qui, seules, permettent d'atteindre à la qualité. Samuel Schmid et le chef de l'armée veulent appliquer la devise «Davantage de présent et moins de futur». Il s'agit d'un effort, pas d'un endormissement! Un débat approfondi sur la politique de sécurité, en 2010, ne devrait déboucher que sur des corrections mineures, mais il faut convenir qu'il n'y a pas d'alternative à la coopération, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'extérieur.

Les réflexions du chef de l'armée, lorsqu'il va au travail

Au lieu de faire un exposé sur l'armée d'aujourd'hui et de demain, le commandant de corps Roland Nef, chef de l'armée, confie à son auditoire ce que lui inspire les bustes des quatre généraux suisses exposés au rez-de-chaussée de l'aile Est du Palais fédéral. Il les voit chaque matin lorsqu'il se rend au travail.

Le général Guillaume-Henri Dufour, qui avait favorisé la remise à toutes les troupes du drapeau fédéral, a vaincu l'alliance du Sonderbund en 1847 avec le minimum de pertes humaines et matérielles, en ayant toujours à l'esprit que ses adversaires étaient des confédérés. Il a aussi été un des fondateurs de la Croix-Rouge. Le général Hans Herzog a su s'adapter à des circonstances imprévues lors de l'internement en Suisse de l'armée française de l'Est en 1871, et il n'a pas craint de mettre en évidence dans ses deux rapports les faiblesses criardes d'un système basé sur les contingents cantonaux, ce qui a débouché sur la réforme de 1874. Lors de manœuvres de 1912, le futur général Ulrich Wille, convaincu que la discipline³ est le fondement d'une armée de milice, a montré à l'empereur d'Allemagne Guillaume la valeur dissuasive de l'armée suisse. Même s'il ne s'entendait pas bien avec Theophil von Sprecher, le chef de l'Etat-major général, leur collaboration a fait dire en Suisse alémanique: «*Was Wille will und Sprecher spricht, das tue gern und murre nicht*» (Ce que Wille veut et Sprecher dit, fais-le sans murmurer). Entre 1939 et 1945, le général Henri Guisan est devenu le symbole visible de la résistance depuis le rapport du Grütli, et une figure intégrative dotée d'un extraordinaire charisme.

Les officiers présents à Bellinzona apprécient le message du nouveau chef de l'armée. Il respecte la tradition, tout en restant ouvert au progrès et aux changements qui doivent être dictés, non par les finances ou les mesures d'économie, mais par les capacités d'assimilation d'une armée de milice.

H.W.



A la clôture de l'Assemblée. De gauche à droite, le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département de la défense; le colonel EMG Michele Moor, président sortant; le colonel EMG Hans Schatzmann, nouveau président; le commandant de corps Roland Nef, chef de l'armée (photo Loreta D'Addamio).

³ Par la discipline, l'individu renonce à ses intérêts personnels et à ses aspirations au profit de la communauté et se donne entièrement à sa mission.